

Présentation de la prestation

La formation « Espagnol professionnel » est un dispositif visant le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi par l'acquisition de compétences linguistiques et d'une certification possible Linguaskills, DELE..., ce dispositif favorise le maintien ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

Publics*

- Prestation réservée aux demandeurs d'emploi

Pré-requis

- Le bénéficiaire doit justifier d'un projet professionnel validé nécessitant le développement des compétences en espagnol professionnel
- Niveau A1 à B1 du CECRL en espagnol
- Maîtrise de la communication orale et écrite en français.

Objectifs

- Consolider/réviser les bases linguistiques : structures grammaticales et expressions types.
- Connaître et comprendre les documents professionnels en espagnol indispensables en fonction de son choix professionnel
- Acquérir le vocabulaire propre à son secteur d'activité ou à son projet professionnel
- Avoir une première approche de la culture du pays permettant d'échanger dans le cadre professionnel.

Taux de satisfaction des bénéficiaires

Gidéf propose depuis peu cette formation et n'a pas encore des retours sur l'employabilité et la satisfaction suite à la formation.

Contenus

Le dispositif « Espagnol professionnel » regroupe des actions de formations modulaires et individualisées.

Les modules proposés sont :

- Module 1 - Compréhension et expression écrite,
- Module 2 – Compréhension et expression orale,
- Module 3 – Espagnol professionnel :
 - tourisme,
 - hôtellerie-restauration,
 - vente,
 - transport/logistique/industrie
- Module 4 – Espagnol d'entreprise,
- Module 5 – Les situations de communication informelle
- Module 6 – Utilisation de l'espagnol pour accéder à l'emploi

Durée de la formation

- 194 heures de formation.
- 28 jours
- Rythme de 35 heures et 5 jours par semaine

***Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.**

Modalités pédagogiques

Les contenus abordés de manière concrète privilégient une logique d'action où l'on « apprend en faisant » et des mises en situation, mobilisant les savoirs fondamentaux au sein d'un collectif de travail.

- Pédagogie active visant l'analyse réflexive au travers de la pratique de jeux de rôles, mises en situation, cas pratiques... avec apport de connaissances spécifiques.
- Modalités pédagogiques centrées sur l'acquisition de compétences opérationnelles dans un objectif d'emploi, s'appuyant sur un dispositif de cours mixés.
- Pendant toute leur formation, les apprenants ont accès à des cours en centre et à une plateforme pédagogique en ligne leur permettant d'accéder à des ressources complémentaires.
- Formation hybride (présentiel/distanciel)

Coût de la formation

Formation prise en charge par le Pôle Emploi

Lieu de réalisation

Sites GIDEF75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Informations / Renseignements

- Conseiller Pôle emploi
- GIDEF

✉ : marche.AFC@gidef.fr

☎ Standard : 01.86.90.77.10

www.gidef.org

Modalités d'évaluation

La validation de la formation s'appuie sur des évaluations des compétences tout au long du parcours.

Evaluations formatives

Elles s'appuient sur des outils tels que le bilan de positionnement à l'entrée en formation, des ateliers de d'analyse de la pratique, d'un bilan individuel réalisé à mi-parcours, des régulations de groupe.

Evaluation sommative

Elles sont prévues à l'issue de chaque bloc de compétences. Le type d'épreuve sommatives sont des QCM, des écrits sur table, des dossiers remis sans ou avec soutenance, de travaux de groupe, des oraux, des soutenances orales de dossier de pratique professionnelle, de note d'expertise, de note d'aide à la décision, de mémoire...

Des grilles de notation avec les barèmes sont réalisées par le responsable de formation et communiquées à l'apprenant en amont de l'évaluation sommative.

Une **attestation de compétences** est remise au stagiaire à l'issue de la formation

Modalités d'inscription

- Prescription par le conseiller Pôle emploi
- Participation à une réunion d'information collective suivie d'un test collectif et d'un entretien individuel de motivation

Délai d'accès à la formation

Le délai d'accès à la formation dépend :

- Du projet du candidat,
- De l'accord de financement du projet,
- Des dates de démarrages de l'action.

